

La Castalie,
des projets
de vie!

RAPPORT
ANNUEL
2016



centre médico - éducatif



Table des matières

p. 4	Mot du Président
p. 6	Editorial
p. 8	Quelques nouvelles brèves Mise en place de collaborations avec les médecins Changement de responsable de notre secteur médico-éducatif Création des centres physiothérapie et d'ergothérapie
p. 9	Le secteur Formation Présentation générale Structures d'accueil et d'apprentissage scolaire Méthodologie didactique générale Spécificités de nos classes Les UPE et classes spécialisées pour les enfants présentant un TSA Apprentissages et adolescence Conclusion
p. 17	Le secteur hébergement Le groupe éducatif A5 Le groupe médico-éducatif A1
p. 19	Les secteurs accueils d'adultes
p. 20	Revue financière
p. 22	Comptes 2016
p. 29	Remerciements
p. 30	Crédits

Mot du Président

Conçue dans les années 60 pour l'accueil de 140 enfants, La Castalie a vite dû s'ouvrir aux adultes vu l'absence de structures valaisannes adaptées à la gravité de leurs handicaps. Parallèlement, les placements d'enfants se sont raréfiés dès les années 80 suite aux nouvelles possibilités d'intégration scolaire mises en place dans les communes. Actuellement, les enfants représentent donc un peu moins du tiers des 200 personnes prises en charge sur le site de Monthey.

Concrètement cette évolution a nécessité une adaptation permanente des structures et des équipes afin de répondre aussi bien aux besoins des plus jeunes qu'à ceux des adultes et des personnes en fin de vie.

Au niveau des prises en charge, cette cohabitation des adultes et enfants a amené davantage de pluridisciplinarité dans les équipes et une dynamique institutionnelle propice à l'épanouissement de chacun comme en témoigne les présentations faites dans le présent rapport.

Au niveau des infrastructures, la situation est hélas moins favorable. Initialement prévues pour des enfants, mis à part les ateliers construits en 2004, la plupart des unités sont en effet de moins en moins adaptées aux adultes, et même aux enfants, dont l'autonomie est en général très limitée et dont la prise en soins nécessite de ce fait de nombreux et encombrants moyens auxiliaires. A cela s'ajoute un manque d'espace tant pour les prises en charge de journée et l'accueil des externes que pour les services généraux vu l'augmentation des effectifs enregistrés durant ces 25 dernières années. En outre, la plupart des bâtiments devraient être mis aux normes antisismiques.

Comme le vieillissement de la population et les demandes de placement d'adultes n'iront qu'en s'accroissant durant ces prochaines années, La Castalie envisage donc maintenant une sérieuse adaptation de ses infrastructures. Vu la taille de l'institution, le défi est énorme, mais il mérite d'être relevé afin d'assurer dignement la poursuite de notre mission avec en point de mire la sécurité et le bien-être des personnes que nous accueillons.

S'il ne faut pas négliger l'impact des conditions matérielles, l'essentiel, au niveau des prises en charge, restent néanmoins les compétences et l'engagement de la direction et du personnel qui jour après jour se mettent à l'écoute des besoins individuels de chaque élève ou pensionnaire pour leur offrir le meilleur. Merci donc à chacune et à chacun pour son engagement personnel et sa contribution à la bonne marche de l'institution.

Je remercie également mes collègues du conseil d'administration ainsi que les responsables et collaborateurs du Service de l'action sociale et de l'Office de l'enseignement spécialisé pour leur précieuse collaboration.

Un grand merci également au Conseil d'Etat, et plus particulièrement à notre cheffe de Département, M^{me} Esther Waeber-Kalbermatten, pour son soutien et la confiance témoignée.

Michel Giroud

Président du conseil d'administration



Éditorial

A l'instant d'écrire cet éditorial pour notre rapport d'activités 2016, l'année 2017 a déjà bien commencé et marque pour la Castalie son 45^e anniversaire.

Ces 45 premières années d'existence ont vu la mission de la Castalie, au départ dévolue pour les enfants, s'étendre aux adultes dont la dépendance importante ne pouvait leur permettre de rejoindre d'autres établissements. Cette évolution s'est accentuée au fil du temps et actuellement, nous accueillons environ 70% d'adultes pour 30% d'enfants.

Si nos prestations se sont adaptées à cette évolution, les murs des différentes structures n'ont pu se déplacer pour répondre aux besoins d'espace de nos adultes. La plupart d'entre eux utilisent des moyens auxiliaires (fauteuils roulants, élévateurs, stations debout, etc.) dans leur quotidien, que ce soit pour se déplacer ou simplement vivre dans leur structure d'accueil.

Ainsi, depuis 2013 un projet d'agrandissement et de remaniement du site de Monthey est en cours de réflexion. Néanmoins, et au vu des besoins croissants, il devient de plus en plus urgent de passer des projets à leurs réalisations si nous voulons continuer notre mission au plus près des besoins de nos bénéficiaires, comme de leur famille. Nous espérons que l'année 2017 verra le début de leurs concrétisations.

A l'aube de ces projets conséquents, il est temps pour La Castalie d'analyser en profondeur ses prestations et l'adéquation de celles-ci avec les besoins actuels et futurs des personnes qu'elle accueille.

Cette analyse s'axe sur l'adéquation de nos prestations à tous les âges de la vie : de la petite enfance en passant par l'école, la formation pratique, nos centres de jour et l'accompagnement de nos aînés. Les résultats concrets de cette analyse aura certainement la part belle dans notre rapport de 2017.

Ainsi, avant de vous introduire au contenu de ce présent rapport, il me tenait à cœur de vous informer de cette nouvelle étape dans la gestion de La Castalie. Elle aura des répercussions sur bien des années et devra permettre de pérenniser notre mission auprès des personnes que nous accompagnons.

Pour ce présent rapport de 2016, nous restons dans la continuité des contenus de ces dernières années, qui se penchent tour à tour sur un aspect plus particulier de nos prestations (présentation du service médical puis du secteur thérapeutique). Cette fois-ci nous donnons un coup de projecteur à notre école, mission première de La Castalie à sa création.

Depuis 1972, les effectifs de nos élèves ont baissé petit à petit au fil des années. L'inclusion dans le système scolaire ordinaire de la plupart des enfants en situation de handicap a permis à de nombreux enfants, qui étaient encore accueillis à la Castalie dans les années 80, de rejoindre les classes ordinaires. Seuls les enfants qui ne pouvaient alors présenter un comportement social permettant cette inclusion ou qui souffraient d'une déficience et/ou de polyhandicaps importants ont bénéficié de l'approche spécialisée de notre école.

D'autres besoins de prise en charge sont aussi apparus au fil des années. La baisse de la mortalité en bas âge pour des enfants présentant des polyhandicaps importants a impliqué la constitution d'un groupe médico-éducatif spécialisé. Effectivement, la prise en charge de ces enfants demande un accompagnement soignant et thérapeutique conséquent en plus de la stimulation éducative et pédagogique. Ainsi, malgré la baisse du nombre d'élèves, les besoins de soutien éducatifs, pédagogiques et/ou thérapeutiques sont restés très importants. Ces dernières années, nous avons aussi noté la recrudescence d'autres troubles du développement comme les TSA (troubles du spectre autistique) qui nous ont amené à créer des classes spécifiques pour leur accueil.

Christian Ançay, enseignant et responsable de notre secteur formation, va vous faire découvrir non seulement les méthodes didactiques d'aujourd'hui, mais aussi le fonctionnement de notre école au milieu d'une équipe pluridisciplinaire (éducateurs, thérapeutes, assistante sociale, médecins, etc.), condition requise pour donner le maximum d'opportunités de développement aux élèves malgré leurs déficiences.

En complément, les responsables du secteur de l'internat pour les enfants (éducatif et médico-éducatif) présenteront l'apport de l'internat dans les apprentissages de la gestion de la vie quotidienne de nos élèves.

L'enfance est une étape primordiale dans le chemin souvent bien difficile de l'autonomie pour nos élèves. Cela demande de la part des professionnels des compétences métiers spécialisées et une bonne dose de créativité pour créer les conditions requises et favoriser les apprentissages de manière optimale. Nous espérons que cette présentation suscitera votre intérêt et vous donnera un bon aperçu de notre enseignement spécialisé.

Martine Pfefferlé

Directrice



Quelques nouvelles brèves

Mise en place de collaborations avec les médecins

Neurologie

Comme nous vous l'avions annoncé, le Dr. Jean-Pierre Marcoz, neuro-pédiatre, a pris sa retraite et nous pouvons compter depuis le mois de mars 2016 sur les compétences du Dr. Milan Zedka, neuroréhabilitateur à 40% pour la Castalie. Le reste de son activité se répartit entre le CHUV, l'hôpital du Valais, les classes spécialisées dans d'autres établissements valaisans.

Médecine générale

Le Dr. A. Ahouel, généraliste établi à Monthey a répondu à notre recherche de médecin et nous avons pu ainsi établir une convention pour son intervention au sein de La Castalie Monthey un après-midi par semaine. Nous sommes très satisfaits de cette nouvelle collaboration. Il intervient ainsi en tant que médecin consultant en fonction des divers problèmes de santé que rencontrent les personnes que nous accompagnons. Cela permet de répondre à bien des demandes et éviter de longues attentes pour obtenir une consultation dans un cabinet en ville.

Changement de responsable de notre secteur médico-éducatif

Notre centre de Sierre avait besoin d'un regard infirmier pour suivre les besoins des résidents au niveau de leur santé. Ce challenge de mise en place de ce suivi ainsi que la collaboration avec les médecins sur Sierre a motivé notre infirmière-chef pour relever ce défi. Elle prend ses nouvelles fonctions le 1er janvier 2017.

Le 1er décembre 2016, nous avons le plaisir d'accueillir au sein de notre comité de direction, M. Jelle Maeder, nouvel infirmier chef et responsable du secteur médico-éducatif.

Création des centres physiothérapie et d'ergothérapie

Nos deux centres fonctionnent depuis 2016 et ont permis de libérer un peu d'espace dans un des bâtiments au vu du manque de place. Nous avons eu l'honneur et la joie de vivre un moment de célébration avec Monseigneur Jean-Marie Lovey, Évêque du diocèse de Sion, qui a béni le bâtiment. Les prestations de ces deux domaines thérapeutiques sont donc actuellement en partie remboursées par les caisses maladie.

Martine Pfefferlé

Directrice

Participation au groupe théâtre animé par M. Christophe Nançoz, comédien.

v



Le secteur formation

Présentation générale

Les classes de la Castalie font partie intégralement de l'école du Valais et sont régies par les lois suivantes :

- > *La loi sur l'instruction publique.*
La scolarité est obligatoire pour tout enfant.
- > *La loi sur l'enseignement spécialisé.*
« L'enseignement spécialisé se définit comme une prestation de pédagogie spécialisée à l'intention des enfants ou des jeunes ayant des besoins éducatifs particuliers. Il fait partie intégrante du mandat public de formation ».

La Castalie est considérée comme une institution spécialisée qui, selon l'Art. 42.17 de la loi sur l'instruction publique (LIP) de 1962, se doit d'offrir les mesures de formation scolaire spéciale en externat ou en internat à l'intention des jeunes présentant une déficience mentale accompagnée souvent de troubles surajoutés (moteurs, sensoriels, psychiques) et les mesures renforcées d'enseignement régies dans le cadre de mandats de prestations établis en conformité avec la loi sur la gestion et le contrôle administratifs et financiers du canton.

A l'admission, l'élève et sa famille sont impliqués dans les démarches. Durant les trois premiers mois, l'équipe pluridisciplinaire (formée d'enseignants, éducateurs, thérapeutes, assistante sociale) évalue les ressources et besoins spécifiques de l'enfant. Dès le troisième mois, des objectifs pédagogiques et éducatifs individualisés sont mis en place. Un suivi de chaque famille est assuré soit par notre assistante sociale soit par un(e) psychologue qui est à disposition des parents pour toute demande spécifique. Il est clair que le rôle de l'enseignant reste central pour les parents et des séances annuelles sont organisées pour présenter et discuter plus particulièrement du programme scolaire.

Approche institutionnelle

Le principe d'accompagnement de la Castalie repose sur trois approches :

- > **Développementale**
Les objectifs se basent sur l'évaluation psychologique effectuée par un/e psychologue qui met en évidence les ressources et difficultés de l'enfant
- > **Éco-contextuelle**
Le réseau famille-professionnels autour de l'enfant est impliqué dans les objectifs de développement
- > **Stratégique**
L'équipe se pose avant tout les questions autour du comment mettre en place les stratégies pour aider l'enfant à généraliser ses acquis.

Le secteur formation

Structures d'accueil et d'apprentissage scolaire

Intervention précoce

Bien qu'elle se différencie de nos structures d'apprentissage scolaire, La Castalie offre des prestations aussi dans le cadre de l'intervention précoce. Effectivement, la crèche thérapeutique, « Les Petits Bonheurs », est à disposition des enfants de 2 ans et demi à 5 ans afin de favoriser par la suite leur intégration scolaire. Elle accueille des groupes de 12 enfants dont 4 d'entre eux présentent des troubles divers du développement. Nous n'allons pas entrer dans le détail de cette structure qui intervient avant l'école. Vous pouvez obtenir des renseignements complémentaires sur le site internet www.petits-bonheurs.ch

Ecole

Selon la typologie adoptée par l'Office de l'Enseignement spécialisé, les classes de La Castalie sont considérées comme des classes d'adaptation. Conçue comme une offre complémentaire à celle de l'école ordinaire, cette formation privilégie une approche individualisée centrée sur les besoins spécifiques de la personne et globale pour permettre à l'élève, quel que soit son handicap, de développer au mieux ses compétences et d'acquiescent la sécurité affective nécessaire à son épanouissement personnel et social.

D'entente avec les familles et les directions des écoles concernées, des solutions d'intégration partielle sont également proposées dans les écoles publiques.

En complément du temps scolaire, les enfants peuvent être accueillis dans des groupes éducatifs. Le but est de trouver un équilibre optimal pour l'enfant comme pour sa famille et favoriser ainsi son autonomie.

Ainsi, suivant les modalités retenues, la formation peut se faire en externat ou en internat, à plein temps ou à temps partiel.

En 2016, notre école est composée de 5 classes et de 7 unités pédao-éducatives (UPE) situées dans le bâtiment scolaire La Cordée.

En complément, une formation pratique pour jeunes adultes a été mise en place depuis de longues années. Elle favorise l'instrumentalisation des apprentissages scolaires et leur intégration dans la vie pratique.

Ces différentes structures accueillent 51 élèves de 4 à 18 ans et 8 apprentis dans la formation pratique.

Importance de l'alternance du travail individuel et collectif en classe.

v



Le secteur formation

Méthodologie didactique générale

Au niveau des apprentissages académiques de nos classes, la prise en charge scolaire se veut globale intervenant tant sur le plan éducatif que cognitif. Elle vise l'acquisition de savoirs (Les objectifs d'apprentissages scolaires sont en lien avec ceux du Plan d'Etudes Romand/PER, Cycle 1/1H à 4H et début Cycle 2 (5H et 6H), de savoir-faire et de savoir-être), dans la perspective de développer l'autonomie pratique, en gardant un souci de généralisation des connaissances.

Pour chaque élève, les objectifs de formation sont définis à partir des évaluations et bilans effectués en début d'année scolaire ou à l'occasion des synthèses, réunions d'équipe et séances avec les familles.

Les programmes individualisés (PPI) qui en découlent sont réalisés dans le cadre des grilles horaires hebdomadaires établies pour chaque élève. Les thérapies sont insérées dans ce programme scolaire.

Dans le cadre des classes sur la base de ce programme d'études, de nombreuses adaptations ont été apportées afin d'offrir un enseignement spécifique et individuel des matières scolaires. Notre adaptation du PER a été facilitée par les travaux de M^{me} Anne Rodi qui a mis à disposition Le PER-EDISP, outil adapté à nos élèves fréquentant nos classes et UPE.

Les outils informatiques favorisent le travail individuel de l'élève.

v



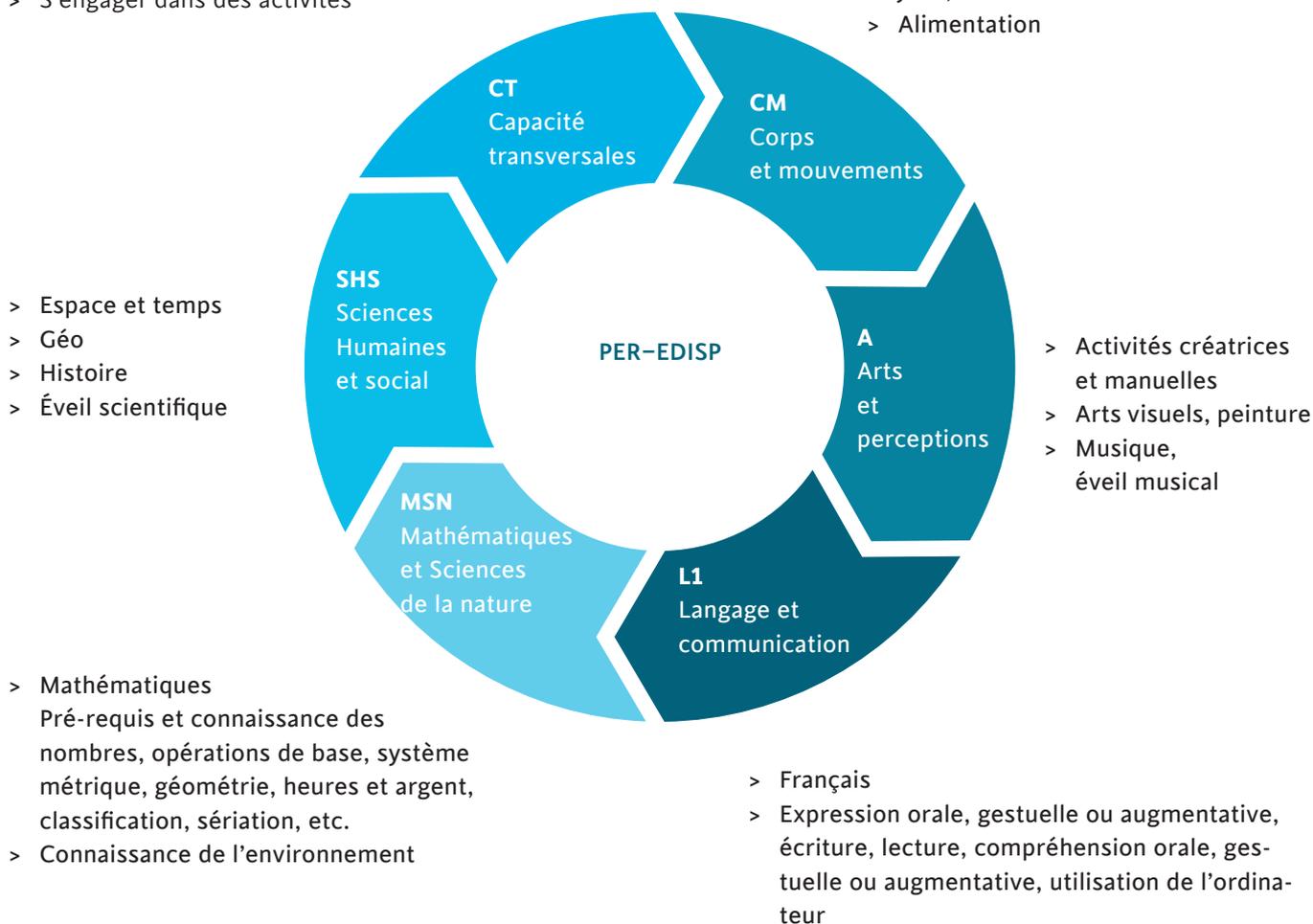
Le secteur formation

Méthodologie didactique générale Présentation schématique du PER-EDISP

En fonction des situations et des besoins, l'enseignement se veut individuel ou collectif.

- > Agir efficacement sur le plan sensori-moteur
- > Exprimer adéquatement ses besoins et émotions
- > Interagir avec son entourage
- > Communiquer efficacement avec son entourage
- > S'adapter à son environnement
- > S'engager dans des activités

- > Activités physiques (piste vita, parcours motricité, patinoire, gym, ski de fond, raquette, luge, piscine et santé)
- > Jeux, théâtre
- > Alimentation



Le secteur formation

Spécificités de nos classes

Les unités pédago-éducatives

En 1980 afin d'offrir une action éducative et un enseignement plus spécifique pour des enfants présentant des handicaps sévères à profond, des troubles du langage importants et/ou des handicaps sensoriels surajoutés, La Castalie ouvre des unités pédago-éducatives (UPE). Ces structures sont animées par des éducatrices spécialisées présentant une sensibilité particulière à la pédagogie. Le temps « scolaire » est réparti différemment sur l'année. Les vacances d'été sont réduites et répondent ainsi mieux aux besoins des familles et des enfants.

Dans le cadre de nos unités pédago-éducatives, les programmes se réfèrent à une approche plus globale, toujours inspirée de l'adaptation par M^{me} Rodi du PER (plan d'études romand). Les programmes sont définis et centrés à la fois sur les soins appropriés au handicap et les apprentissages pré-scolaires (développement de la logique pré-opératoire):

- > *Approche du développement sensori-moteur.*
- > *Acquisition de conduites sociales adaptées.*
- > *Contrôle de l'environnement et autonomie dans les actes de la vie quotidienne.*

Une grande partie des thérapies (ergothérapie, physiothérapie, logopédie, musicothérapie, etc.) se fait souvent dans le cadre même de l'unité, en collectif. Le thérapeute intervient auprès des enfants soutenu par l'éducatrice. Les échanges, le partage de la spécificité de chacun enrichissent tout spécialement l'intervention auprès des élèves au quotidien et augmente l'influence thérapeutique de l'intervention.

Au niveau didactique, les contenus d'apprentissage et les stratégies d'intervention intègrent diverses méthodes dont l'intégration neurosensorielle (INS), la stimulation basale, Bobath, Affolter et la Pédagogie systémique CAM. Certaines activités nécessitant un encadrement particulier sont réalisées avec la collaboration d'autres intervenants (éducateur, thérapeute, psychologue, catéchiste, comédien, etc.).

Le programme mis en place en début d'année scolaire est progressivement ajusté et périodiquement réévalué.

Aménagement spécifique de la place d'un élève dans une UPE spécialisée dans la scolarisation des enfants présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA).

v



Le secteur formation

Les UPE et classes spécialisées pour les enfants présentant un TSA

En 2014, au vu des demandes d'admission toujours plus importantes concernant des enfants présentant un TSA (Trouble du Spectre de l'Autisme), une unité pédago-éducative a été créée, donnant suite à une réflexion institutionnelle conduite depuis plusieurs années et aux constats suivants :

- > Les structures classes « traditionnelles » ne correspondent plus complètement aux besoins de ces enfants. Le traitement de leurs troubles de perception importants, de leurs troubles de comportements et de leur capacité d'autonomie amoindrie doit faire l'objet d'une pédagogie différenciée.
- > Pour ces enfants le besoin d'expérimentation est plus important. Les interactions perceptives amenées au cours de la résolution de problèmes dans le cadre des activités concrètes de la vie quotidienne doivent avoir du sens. Il est nécessaire qu'ils puissent apprendre à les organiser et à les planifier du début à la fin, afin de leur permettre un apprentissage plus opérationnel. Les activités concrètes organisées dans leur programme hebdomadaire leur permettent plus facilement d'accéder à des apprentissages de type scolaire tel que tris, sériation, classification, repérage logique, pré-lecture, vocabulaire etc. que nous travaillons aussi en parallèle au travers d'activités ludiques.

Organisation du programme de la journée à l'aide de pictogrammes.

v



Le secteur formation

De nombreuses réalisations ergonomiques et adaptations méthodologiques ont été mises en place dans ces structures pour permettre aux élèves d'évoluer dans un cadre sécurisant et de développer au mieux leurs potentiels émergents.

Différentes approches pédaéo-éducatives, reconnues comme bénéfiques pour des enfants présentant des TSA ont été intégrées. Elles amènent des résultats intéressants observables au quotidien (Imitations positives, partage échange, prendre en compte l'autre, apprentissage des règles de socialisation, interactions avec le groupe sur un temps donné, etc.).

Elles sont employées comme compléments aux différentes approches pédagogiques utilisées dans les autres classes et UPE :

- > **TEACCH**
Créé au début des années 70 par Eric Schopler, Ph.D.
- > **Approche Affolter**
Spécialisée dans le traitement de personnes atteintes de troubles de la perception.
- > **ABA: Applied Behavior Analysis**
Analyse Appliquée du comportement.
- > **PECS**
La méthode PECS est un système de communication par échange d'images qui vise à développer les capacités à communiquer.

L'espace de travail autour de chaque élève et individualisé, inspiré de la méthode TEACCH, pour favoriser les apprentissages.

v



Le secteur formation

Apprentissages et adolescence

A l'adolescence, le début de l'âge adulte, l'enseignement se définit plus comme une mise en pratique des acquis scolaires : le français et les mathématiques trouvent un sens dans la compréhension de la lecture de recettes, atelier monnaie à travers l'achat des aliments dans les supermarchés, apprentissage à l'autonomie (utilisation des Transports publics), lecture d'articles de journaux, de revues spécialisées favorisant l'ouverture au monde et répondant aux centres d'intérêt de chaque élève.

Conclusion

L'école de la Castalie fait partie intégrante du système scolaire valaisan. Le handicap mental et les troubles surajoutés demandent une intervention pluridisciplinaire que La Castalie a toujours favorisée. Ce n'est qu'en rassemblant les compétences des différents professionnels que nous pouvons permettre à l'enfant en situation de handicap de développer au mieux ses compétences pour lui permettre une vie d'adulte la plus proche possible de ses aspirations.

Cette présentation vous aura donné un aperçu des richesses et spécificités méthodologiques de notre enseignement.

Christian Ançay

Responsable du secteur formation

Collaboration entre pairs pour l'apprentissage de gestes professionnels.

▼



Le secteur hébergement enfants

Le secteur hébergement enfants regroupe deux unités de vie que sont le A5 et le A1, soit un effectif de 60 mineurs, tous placements confondus (34 garçons et 26 filles).

Le groupe éducatif A5

L'équipe du A5 accueille des enfants et adolescents entre 6 et 16 ans, tous placements confondus (internat, semi internat, externat, placement temporaires) avec des problématiques diverses, ce qui signifie hétérogénéité et donc besoins spécifiques avec un accompagnement et des stratégies d'intervention personnalisées.

Afin de répondre au mieux aux besoins de ces personnes, le travail pluridisciplinaire et la formation permanente sont deux éléments centraux.

Comme souligné dans le rapport scolaire, l'accueil toujours plus important d'enfants présentant des troubles TSA a nécessité le développement de compétences de plus en plus pointues, raison pour laquelle une personne de l'équipe a suivi, avec une collègue enseignante spécialisée, un CAS en autisme et forme désormais ses collègues à l'approche TEACCH, à la PECS et aussi aux troubles sensoriels.

Ces connaissances permettent de répondre de manière ciblée aux besoins de ces enfants et ainsi, diminuer leurs angoisses, leur permettre de comprendre ce qui est attendu d'elles, les aider à se situer dans le temps, grâce à des moyens de communication et un environnement adaptés et prévisibles. (voir notre lettre d'info « du côté des professionnels » sur notre page Facebook).

Par ailleurs, un point essentiel sur lequel se porte toute notre énergie concerne la collaboration inter secteurs, à savoir avec les enseignants spécialisés, les thérapeutes dont la psychologue et les médecins. Notre collaboration avec les familles est aussi d'une grande importance car elles ont une connaissance de leur enfant depuis sa naissance que nous n'avons pas, ce qui est précieux. Elles nous permettent d'avoir une lecture plus pointue de ce qu'il vit et de ce dont il a besoin. C'est ainsi que cette devise est notre leitmotiv : « Ensemble on est plus fort et on peut aller plus loin » !

Jean-Luc Terrettaz

Responsable du secteur éducatif enfants

Groupe éducatif pour les enfants et les adolescents.

▼



Le secteur hébergement enfants

Le groupe médico-éducatif A1

Le groupe A1 accueille des enfants dont les besoins en soins sont très importants. L'équipe de professionnels est avant tout formée dans le domaine des soins. Le nombre d'enfants présents fluctue chaque jour selon les demandes de prise en charge en externat et en internat. Le challenge de l'équipe soignante est d'adapter l'organisation de la journée pour permettre à chaque enfant de profiter de conditions d'accueil optimales. Je tiens à relever la capacité d'adaptation de l'équipe et l'organisation pointue assumée par la coordinatrice, afin de répondre aux objectifs posés et individualisés à chaque enfant.

Cependant, afin de garantir un accompagnement et des soins donnés de qualité, le regard croisé et une collaboration aigüe dans laquelle coexiste le travail de plusieurs disciplines est essentiel. C'est cette constellation de compétences qui autorise une prise en charge harmonieuse sur la durée de la journée et de la nuit.

Comme chaque année, le bâtiment « A » organise sa fête d'été, le repas est ponctué d'animations diverses, de musique et de francs moments de rigolades. C'est un moment privilégié de bonheur partagé entre le personnel des différents services et les pensionnaires.

Au mois de novembre, Canal 9, dans le cadre de son émission Cosmopolis « la Castalie : ma maison », présentait à ses téléspectateurs notre institution, en levant le voile non seulement sur le personnel qui y travaille mais surtout en pénétrant dans le quotidien des personnes qui y vivent et s'y épanouissent pour quelques années ou pour toute une vie. L'équipe de tournage de Canal 9 a notamment posé ses caméras dans l'unité du A1 pour y filmer quelques moments empruntés de la prise en soins des enfants.

Jelle Maeder

Infirmier Chef

Responsable du secteur médico-éducatif

Un moment de détente à la salle Snoezelen.

▼



Les secteurs accueils d'adultes

Les personnes adultes accueillies en journée bénéficient d'une organisation par secteur qui favorise un accompagnement personnalisé, répondant aux besoins de chacun.

3 secteurs apportent un accompagnement sous des formes qui leurs sont propres: les secteurs médico-éducatif, éducatif, centre de jour / atelier.

Pour accompagner les adultes sur leur chemin de vie, la Castalie met à leur disposition des équipes éducatives, des équipes soignantes, des maîtres d'ateliers, un secteur médical et les thérapies nécessaires afin de répondre à leurs besoins.

Le secteur adulte est en adaptation permanente. Le vieillissement de notre population nécessite une étroite collaboration entre le secteur soins et le secteur éducatif. Nous avons commencé à introduire de la mixité soignant – éducateur avec l'engagement d'infirmiers dans nos équipes éducatives.

Le site de Sierre a enregistré une augmentation des journées de présences. Pour répondre à cette évolution et maintenir une bonne qualité de prestations, nous avons pu ajuster, grâce aux ressources octroyées, les effectifs d'encadrement.

Afin d'élargir la présence soignante sur l'ensemble de la semaine, nous avons implémenté un pool d'infirmiers. La collaboration avec une pharmacie de la région pour la préparation des traitements médicamenteux, garanti une meilleure sécurité et permet d'optimiser les prestations du secteur médical.

Le centre de jour s'adapte aussi en continu aux besoins de nos bénéficiaires. Nous avons augmenté l'offre d'animation jour de 60% à 100% au travers de l'atelier Caméléon, réaménagé le programme de différents ateliers afin d'instaurer un contexte de stimulations adaptées.

Les ateliers de formation pratique permettent de tisser un lien entre théorie et pratique et d'entrer en douceur dans le monde du "travail" pour les jeunes dès 16 ans (selon les besoins) et au plus jusqu'à 23 ans.

Cette collaboration entre les différents secteurs s'exprime aussi par des échanges au travers des diverses activités mises en place par les répondants sport et loisirs de chaque groupe. Les animations d'été, les grillades dans notre magnifique parc, les animations thé dansant, cinéma, karaoké mais aussi les activités plus sportives telles les sorties d'hiver, le cimgo, le tandemski, la patinoire sont autant d'occasion pour nos bénéficiaires de se rencontrer et de profiter ensemble de ces moments de convivialité.

Pour nos bénéficiaires adultes, la Castalie est leur lieu de vie. A nous de l'aménager pour qu'ils s'y sentent bien et aient du plaisir à y vivre.

Gaëtan Pannatier, Jean-Luc Terrettaz, Steeve Quarroz et Benoît Thurre.

Les activités plein-air favorisent la socialisation et l'intégration, tout en contribuant à la bonne santé des participants.

v



Revue financière 2016

Chiffres clés

En milliers CHF		2016	2015	Variation en %
Actifs	Circulants	3 938.7	5 183.3	
	Immobilisés	429.7	457.8	
		4 368.4	5 641.1	
Passifs	Fonds étrangers	3 792.0	5 072.5	
	Fonds de tiers	576.4	568.6	
		4 368.4	5 641.1	
Produits		8 382.5	8 742.0	- 4,11%
Charges		27 337.9	27 386.3	- 0,17%
Déficit de l'exercice		- 18 955.4	- 18 644.3	- 1,67%
Dépenses d'investissement		544.1	804.2	- 32,34%

Les explications suivantes doivent être lues avec les états financiers qui ont été établis conformément au droit suisse et qui sont présentés dans ce rapport.

Résultat net

A la fin de l'exercice financier 2016, les comptes de La Castalie présentent un bénéfice de Fr. 532 757 qui pourra être affecté au fonds de réserve après validation de la part du Service de l'action sociale de l'Etat du Valais. En effet, ce résultat positif provient du secteur « adultes » et marque la première année du nouveau mandat de prestations entre l'Institution et le département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC) stipulant un subventionnement selon la méthode du forfait par journée civile pour les prestations d'hébergement et par journée de présence pour les prestations de centres de jour. Grâce à une approche prudente dans le calcul des forfaits, appuyée par notre partenaire, ainsi qu'un pilotage fin des dépenses, les incertitudes liées à ce nouveau mandat de prestations dont l'impact financier aurait pu être significatif ont été levées en fin de l'exercice comptable 2016.

Charges

En comparaison avec l'année 2015, les coûts de fonctionnement 2016 sont restés inchangés à Fr. 27.4 mios de francs suisses dont Fr. 7.1 mios pour le secteur « enfants » et Fr. 20.3 mios pour le secteur « adultes ».

Les frais de personnel se sont élevés à Fr. 24.4 mios (2015: Fr. 24.5 mios) et représentent 89.1% (2015: 89.3%) de l'ensemble des charges. En dépit de l'augmentation de l'effectif moyen du personnel titulaire de 205.9 EPT contre 203.9 EPT l'an passé, la légère contraction des coûts s'explique principalement par la décision du Conseil d'Etat d'appliquer le coefficient de 0.6 sur les augmentations individuelles liées à la prestation et sur les primes de performance pour l'année 2016. Les 10.9% (2015: 10.7%) de charges restantes sont principalement constitués par les loyers, les charges de ménage et de produits alimentaires, ainsi que des frais d'entretien.

Afin de remplir sa mission et de garantir la qualité de l'accompagnement des personnes qui lui sont confiées, La Castalie emploie plusieurs centaines de collaborateurs dont les métiers ne s'improvisent pas. C'est pourquoi, en 2016, Fr. 74 000 ont été investis dans la formation.

Produits

En 2016, les produits se sont élevés à Fr. 8.4 mios contre Fr. 8.7 mios lors de l'exercice précédent, soit une diminution de Fr. 359 507 (- 4.1%). Les recettes réalisées en 2016 en millions de francs suisses se décomposent de la façon suivante :

- > Revenus provenant de la compensation des coûts des adultes valaisans Fr. 5.8 mios
- > Revenus provenant de la compensation des coûts des adultes « hors-canton » Fr. 1.2 mios
- > Revenus provenant de la compensation des coûts des enfants valaisans Fr. 0.1 mios
- > Revenus provenant de la compensation des coûts des enfants « hors-canton » Fr. 0.7 mios
- > Revenus provenant d'autres prestations Fr. 0.6 mios

La diminution s'explique essentiellement par la baisse du nombre de journées pensionnaires facturables en raison de multiples départs parmi lesquels celui d'un enfant « hors-canton » dont les coûts complets sont entièrement refacturés à son canton de domicile. Outre les départs naturels, une vague exceptionnelle de transferts de pensionnaires de La Castalie vers la FOVAHM qui a étoffé son offre d'accueil est à signaler.

L'obtention d'un numéro de concordat auprès de SASIS est un également un fait marquant de l'exercice 2016. Avec cette reconnaissance, La Castalie devient ainsi un fournisseur de prestations médicales agréé par les assureurs-maladie. Dès le mois de novembre, l'Institution a ainsi pu facturer aux caisses-maladie une partie des prestations rendues à ses pensionnaires par ses médecins, ses physiothérapeutes et ses ergothérapeutes. A ce titre, au 31 décembre 2016, un montant de Fr. 95 000 après provision a été reconnu comme produit inclus dans la rubrique « revenus provenant d'autres prestations ».

Déficit

Le résultat d'exploitation présente donc un déficit de Fr. 19.0 mios contre un déficit de Fr. 18.6 mios il y a un an, soit un accroissement de 1.67%.

Le déficit a été financé par le Département de la formation et de la sécurité (DFS) à hauteur de Fr. 6.0 mios et de Fr. 13.0 mios par le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC).

Investissements

En 2016, les investissements en immobilisations corporelles s'élèvent à Fr. 0.5 mio (2015: Fr. 0.8 mio) et concernent principalement la maintenance ordinaire du parc immobilier, l'acquisition de moyens auxiliaires pour les prises en charge, ainsi que le remplacement du système de téléphonie et la rénovation de l'infrastructure informatique.

Fonds de tiers

Nous avons bouclé l'exercice 2016 avec Fr. 576 418 de Fonds de tiers contre Fr. 568 595 à la fin 2014 (+ Fr. 7 823). Placé sous la responsabilité de la direction et vérifié par notre organe de révision, les fonds récoltés grâce à la générosité de nos donateurs sont affectés intégralement au financement d'activités en faveur de nos bénéficiaires.

Perspectives 2017

L'horizon conjoncturel et financier de l'Etat du Valais ne s'étant toujours pas éclairci, la situation de La Castalie reste difficile et les négociations concernant le financement de son fonctionnement et de ses projets sont soutenues. Les questions de financement seront donc toujours au centre de nos préoccupations.

C'est dans ce contexte que l'Institution planifie une rénovation en profondeur de son parc immobilier devenu ancien et qui ne répond plus aux besoins des personnes qu'elle accompagne. Un concours d'architecture est en préparation et devrait néanmoins être lancé dans le courant de l'année 2017.

Yvan Marclay
Directeur adjoint



Comptes 2016

Bilan au 31 décembre 2016
(en francs suisses)

ACTIF	Annexes	2016	2015
Actif circulant			
Liquidités		125 786.22	1 124 700.93
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services		2 322 302.19	2 756 529.83
Stocks		170 213.94	162 402.87
Subventions à recevoir - Etat du Valais		973 126.84	852 279.92
Actifs de régularisation		347 304.27	287 437.85
		3 938 733.46	5 183 351.40
Actif immobilisé			
Aménagement des constructions	2.A.	193 252.71	176 515.61
Immeubles d'exploitation	2.A.	116 151.24	115 078.30
Mobilier et machines	2.A.	99 295.27	154 030.06
Informatique	2.A.	21 050.54	12 144.09
		429 749.76	457 768.06
Total de l'actif		4 368 483.22	5 641 119.46
PASSIF			
Fonds étrangers à court et moyen terme			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		522 520.31	3 825 246.30
C/C – résidents		2 934.10	774.00
Dettes bancaires		2 147 624.30	–
Solde de subvention à restituer – Etat du Valais	2.B.	230 655.54	871 301.00
Passifs de régularisation		355 574.61	375 203.41
Résultat reporté		532 756.70	–
		3 792 065.56	5 072 524.71
Fonds de tiers	7	576 417.66	568 594.75
Total du passif		4 368 483.22	5 641 119.46

Comptes d'exploitation des exercices 2016 et 2015

(en francs suisses)

	Annexes	2016	2015
Frais de personnel		24 368 788.76	24 462 063.90
Besoins médicaux		51 162.37	51 445.81
Charges de ménage et de produits alimentaires		633 579.69	675 920.25
Entretien et réparations		488 976.61	434 889.82
Loyers		1 021 757.30	1 042 804.22
Amortissements immobilisations	2.A.	164 033.98	144 350.55
Autres charges d'exploitation		609 619.05	574 844.87
Charges		27 337 917.76	27 386 319.42
Contributions – Bénéficiaires de prestations (valaisans)		5 939 575.75	6 143 654.55
Contributions – Bénéficiaires de prestations (hors canton)		1 923 600.63	2 186 687.66
Contributions – AI		348 891.60	210 901.15
Produits résultant de ventes		50 250.27	78 744.00
Loyers		3 226.70	10 800.00
Autres produits d'exploitation		116 993.95	111 258.59
Produits		8 382 538.90	8 742 045.95
Résultat de l'exercice avant subventions		18 955 378.86	18 644 273.47
Déficit – Secteur Enfants	2.B.	6 038 135.56	5 614 926.71
Déficit – Secteur Adultes	2.B.	12 917 243.30	13 029 346.76
Déficits par secteur		18 955 378.86	18 644 273.47
Subvention estimée – Service SAS – VS – Secteur Adultes		12 917 243.30	13 029 346.76
Subvention estimée – Service OES – VS – Secteur Enfants		5 985 398.46	5 558 745.96
Subvention – Service SCJ – VS – Crèche		36 737.10	40 180.75
Subvention – Commune de Monthey – Crèche		16 000.00	16 000.00
Subventions		18 955 378.86	18 644 273.47
Résultat de l'exercice après subventions		–	–

Annexe aux comptes annuels de l'exercice 2016

1. Informations sur les principes comptables appliqués, lorsqu'ils ne sont pas prescrits par la loi

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions légales relatives à la tenue de la comptabilité et à la présentation des comptes commerciaux selon le code des obligations (art. 957 à 962 CO).

2. Informations, structure détaillée et commentaires concernant certains postes du bilan et compte de résultat

A. Tableau détaillé des investissements-amortissements

Désignation	Année	Prix d'achat	Solde au 1.1.2016	Acquisitions 2016	Part subvention	Base à amortir	Taux	Amortiss. linéaire	Prise en compte	Solde au 31.12.2016	Nbre
Aménagement des constructions											
Investissements	2012	539 416.70	53 941.70			134 854.25	20.00%	26 970.85	26 970.85	26 970.85	4/5
Investissements	2013	213 592.60	32 038.84			53 398.14	20.00%	10 679.65	10 679.65	21 359.19	3/5
Investissements	2014	217 259.30	43 451.87			54 314.82	20.00%	10 862.95	10 862.95	32 588.92	2/5
Investissements	2015	188 332.80	47 083.20			47 083.20	20.00%	9 416.65	9 416.65	37 666.55	1/5
Investissements	2016			298 668.80	224 001.60					74 667.20	0/5
		1 158 601.40	176 515.61	298 668.80	224 001.60	289 650.41			57 930.10	193 252.71	
Bâtiment modulaire – physiothérapie											
Investissements	2015	460 313.20	115 078.30			115 078.30	4.00%	4 603.15	4 603.15	110 475.15	1/25
Investissements	2016			5 022.00	3 766.50					12 55.50	0/25
		460 313.20	115 078.30	5 022.00	3 766.50	115 078.30			4 603.15	111 730.65	
Bâtiment polyvalent à construire											
Investissements	2016			17 682.35	13 261.76					4 420.59	0/25
		–	–	17 682.35	13 261.76	–			–	4 420.59	
Mobilier, machines, véhicules											
Valeurs nettes	2011	362 664.88	72 532.88			362 664.88	20.00%	72 533.00	72 532.88	–	5/5
Investissements	2012	61 571.05	6 157.15			15 392.80	20.00%	3 078.55	3 078.55	3 078.60	4/5
Investissements	2013	154 797.50	23 219.60			38 699.30	20.00%	7 739.85	7 739.85	15 479.75	3/5
Investissements	2014	127 997.65	17 599.49			21 999.39	20.00%	4 399.90	4 399.90	13 199.59	2/5
Investissements	2015	138 083.75	34 520.94			34 520.94	20.00%	6 904.20	6 904.20	27 616.74	1/5
	2016			159 682.35	119 761.76					39 920.59	0/5
		845 114.83	154 030.06	159 682.35	119 761.76	473 277.31			94 655.38	99 295.27	
Informatique											
Investissements	2013	36 072.00	3 007.35			9 018.00	33.33%	3 005.70	3 007.35	–	3/3
Investissements	2014	28 544.40	4 757.65			7 136.10	33.33%	2 378.45	2 378.45	2 379.20	2/3
Investissements	2015	17 516.35	4 379.09			4 379.09	33.33%	1 459.55	1 459.55	2 919.54	1/3
Investissements	2016			63 007.20	47 255.40					15 751.80	0/3
		82 132.75	12 144.09	63 007.20	47 255.40	20 533.19			6 845.35	21 050.54	
Total		2 546 162.18	457 768.06	544 062.70	408 047.02	898 539.21			164 033.98	429 749.76	

Annexe aux comptes annuels de l'exercice 2016

2. Informations, structure détaillée et commentaires concernant certains postes du bilan et compte de résultat

B. Tableau détaillé des subventions

	Enfants		Adultes	
	2016	2015	2016	2015
Déficit - Secteur Enfants	6 038 135.56	5 614 926.71	-	-
Déficit - Secteur Adultes	-	-	12 917 243.30	13 029 346.76
Déficit par secteur	6 038 135.56	5 614 926.71	12 917 243.30	13 029 346.76
Avance Subvention – Service SAS-VS – Secteur Adultes	-	-	13 450 000.00	13 970 288.96
Avance Subvention – Service OES-VS – Secteur Enfants	5 897 248.75	5 489 104.76	-	-
Avance Subvention – Service SCJ-VS – Crèche	36 737.10	40 180.75	-	-
Avance Subvention – Commune de Monthey – Crèche	16 000.00	16 000.00	-	-
Subventions	5 949 985.85	5 545 285.51	13 450 000.00	13 970 288.96
Solde après subvention	88 149.71	69 641.20	(532 756.70)	(940 942.20)
+ solde à restituer (différence 2015)	(318 805.25)			
Solde à restituer au 31.12.2016	(230 655.54)			

Annexe aux comptes annuels de l'exercice 2016

2. Informations, structure détaillée et commentaires concernant certains postes du bilan et compte de résultat

C. Tableau de flux de fonds

	Annexes	2016	2015
Perte de l'exercice avant subventions et fonds de réserve		- 18 422 622.16	- 18 644 273.47
Subventions du secteur public		18 955 378.86	18 644 273.47
Amortissements	2.A.	164 033.98	144 350.55
Variation du fonds de réserve		-	-
Variation des besoins en fonds de roulement			
Débiteurs		434 227.64	- 664 599.53
Stocks		- 7 811.07	- 17 145.42
Subventions à recevoir		- 120 846.92	- 287 523.01
Actifs de régularisation		- 59 866.42	376 989.09
Créanciers		- 3 300 565.89	1 317 291.61
Dettes financières à court terme		2 147 624.30	0.00
Subventions à restituer		- 640 645.46	207 059.28
Passifs de régularisation		- 19 628.80	9 945.16
Fonds de tiers		7 822.91	117 112.83
Flux de fonds net provenant de l'activité d'exploitation		- 862 899.03	1 203 480.56
Investissement en immobilisations corporelles	2.A.	- 544 062.70	- 804 246.10
Flux de fonds net provenant de l'activité d'investissement		- 544 062.70	- 804 246.10
Subventions à l'investissement	2.A.	408 047.02	603 184.57
Flux de fonds net provenant de l'activité de financement		408 047.02	603 184.57
Liquidités au début de la période		1 124 700.93	122 281.90
Liquidités à la fin de la période		1 257 86.22	1 124 700.93

Annexe aux comptes annuels de l'exercice 2016

3. Autres informations prescrites par la loi

Conseil d'administration

<i>Indications personnelles</i>	<i>Fonction</i>	<i>Mode de signature</i>
Giroud Michel	Président	collectif à deux
Coppey Stéphane	Membre	sans signature
Ecoeur Menendez Marie Christine	Membre	sans signature
Granger Josiane Berthe	Membre	sans signature
Riand Françoise Marie Paule	Membre	sans signature
Salamin Olivier	Membre	sans signature
Cornut Daniel	Membre	sans signature

Organe de révision

Fiduciaire Bender SA

4. La raison de commerce, le nom, la forme juridique et le siège de l'entreprise

La Castalie, établissement autonome de droit public, doté de la personnalité juridique, Monthey

5. Nombre d'emplois à plein temps

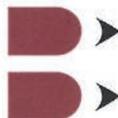
215.8

6. Dette envers l'institution de prévoyance

Fr. 300 465.85

7. Don spécifique de la Loterie Romande pour le financement d'un équipement de physiothérapie (mis dans fonds de tiers)

Fr. 5 000.00



Benoît Bender
Expert fiduciaire diplômé
Expert réviseur agréé

Delphine Bender
Agente fiduciaire
avec brevet fédéral
Réviseur agréé

Thomas Morard
Expert diplômé
en finance et controlling
Réviseur agréé

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
SUR LE CONTRÔLE RESTREINT DES COMPTES
DE LA CASTALIE, ETABLISSEMENT AUTONOME DE DROIT PUBLIC

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels comprenant le Bilan, le compte de Pertes et Profits et l'annexe présentés par le Conseil d'administration de la Castalie pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à votre Conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'institution contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi, aux statuts et aux conventions signées avec l'Etat du Valais.

FIDUCIAIRE BENDER SA

Le réviseur responsable :
Benoît Bender
Expert-réviseur agréé

Rue d'Octodure 31A
CH-1920 Martigny
T +41 27 722 33 12
F +41 27 722 52 77

Rue du Coppet 7
CH-1870 Monthey
T +41 24 471 27 30
F +41 24 472 46 26

www.fidbender.ch
info@fidbender.ch

Membre de
 **EXPERT
SUISSE**
FIDUCIAIRE | SUISSE

Martigny, le 24 mars 2017 - BB/rg

Remerciements

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible ».

Antoine de Saint-Exupéry

Grâce à vous chers partenaires, les projets que nous mettons en place deviennent possibles. Vous soutenez la Castalie depuis sa création afin qu'elle réalise sa mission au plus près des personnes qu'elle accueille.

Le comité de direction tient à vous remercier chaleureusement pour le soutien indéfectible que vous lui octroyez au fil des ans, notamment le Service de l'action Sociale et l'Office de l'Enseignement Spécialisé ainsi que leurs chefs de département qui subventionnent la Castalie, et toutes les associations qui interviennent auprès de nos résidents et/ou de leur famille : SSH d'Emera, ASA Valsais, Cérébral, Insieme, La Parenthèse, et bien d'autres que nous ne pouvons nommer hélas dans ce petit espace.

Le projet de transformation immobilière se doit de répondre aux besoins fondamentaux de toute vie humaine. Au-delà de la création de places supplémentaires, les bâtiments doivent rendre accessible à nos pensionnaires, malgré le handicap, l'environnement qui leur est proche. Sans votre soutien, il restera au stade de projet sans possibilité de réalisation. Nous vous remercions déjà de votre appui durant cette étape cruciale de construction sans laquelle La Castalie ne pourra adapter sa mission aux nouveaux besoins.

Enfin, nous tenons également à témoigner notre reconnaissance au Conseil d'administration pour son engagement envers La Castalie ainsi qu'au personnel pour tout son investissement et son professionnalisme qui rend possible un accompagnement de qualité au quotidien.

Le Comité de direction

De gauche à droite : Benoît Thurre, Jelle Maeder, Christian Ançay, Martine Pfefferlé, Jean-Luc Terrettaz, Yvan Marclay, Gaëtan Pannatier et Steeve Quarroz.

v



Impressum

Editeur responsable	La Castalie
Textes	La Castalie
Graphisme	Stefan Clay PLUS+ communication, relations publiques et graphisme www.plus-plus.ch
Photographies	Charles Niklaus Déclic photographies www.clicphoto.ch et La Castalie
Impression	Imprimerie des Colombes





